

Le Maire  
Conseiller régional de Normandie

**NOUS VOULONS DES COQUELICOTS**

Solar Hôtel  
22 rue Boulard  
75014 PARIS

Cherbourg-en-Cotentin, le 27 septembre 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la ville de Cherbourg-en-Cotentin (80.000 habitants -Manche) vient de signer, ce jour, l'Appel des Coquelicots.

Cette signature intervient au terme du conseil municipal du 25 septembre au cours duquel j'ai annoncé un certain nombre d'engagements et chantiers :

- Fin de l'utilisation des pesticides sur les stades (la ville avait été une des premières de France à supprimer les pesticides sur l'espace public et dans les cimetières)
- Campagne d'incitation des habitants à se débarrasser des produits phytosanitaires dans nos déchetteries
- Campagnes d'information auprès des entreprises locales afin qu'elles suppriment ces produits dans leurs interventions chez les particuliers
- Réalisation d'un cadastre de l'exposition aux pesticides afin de déterminer avec précision la liste des habitations exposées aux épandages et travail concerté avec le monde agricole.
- Exonération du foncier non-bâti sur la commune pour les exploitations bio.

Vous trouverez, en complément de ce courrier le texte de mon intervention au conseil municipal du 25 septembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



**NOUS RENCONTRER**

Hôtel de ville  
10 place Napoléon  
Cherbourg-en-Cotentin

**NOUS ÉCRIRE**

M, le Maire  
10 place Napoléon  
BP 808  
50108 CHERBOURG EN COTENTIN CEDEX

PROPOS INTRODUCTIF/ conseil municipal du 25 septembre 2019

Avant d'ouvrir l'ordre du jour de conseil de rentrée, je voudrais revenir quelques instants sur le débat qui a agité notre pays en cette fin d'été. Je veux parler bien-sûr des arrêtés anti pesticides qu'ont pris certains maires, en soutien au maire de Langouët dont l'arrêté a été rejeté par le tribunal administratif de Rennes. Je ne reviens pas sur cet épisode que nous avons tous suivi, chacun s'en souvient.

Je me suis, comme de nombreux maires, comme de nombreux élus, posé cette question : est-ce que je prends cet arrêté comme nombre de mes collègues et est-ce que je participe, de cette façon, à la bataille, on ne peut plus légitime, contre les pesticides et autres produits chimiques dont l'impact sanitaire ne fait plus beaucoup de doutes.

J'en ai parlé avec mes collègues élus, j'ai lu la presse, j'ai écouté ce qu'on en disait et j'ai pris la décision d'aborder les choses autrement pour aller au fond des choses.

Entendons-nous bien : je soutiens la démarche des maires et je l'approuve parce que je crois qu'elle a contribué à faire bouger les lignes. D'ailleurs le Gouvernement a été obligé de réagir, trop timidement à mon goût, mais il a réagi.

Il a réagi en renvoyant la résolution du problème aux « territoires » comme l'a dit le ministre.

A nous donc, les élus des territoires, de nous emparer du dossier.

Je pense qu'un maire a des outils à sa disposition pour mieux protéger ses concitoyens puisque c'est bien l'objectif que l'on poursuit tous dans cette affaire : trouver des solutions pour protéger nos administrés. Je dis bien des solutions. On ne règlera pas tout « d'un seul coup d'un seul », mais on peut infléchir la tendance, faire diminuer les risques et au bout du compte améliorer les choses.

Je reste délibérément mesuré dans mes propos parce que je ne veux pas laisser à penser que nous sommes plus malins ici qu'ailleurs et qu'on résoudra le problème en un claquement de doigts. Je veux que l'on avance sur ces questions mais dans le dialogue, en écoutant les contraintes de chacun et en les prenant en compte. C'est cette méthode, celle de la prise de conscience collective et du travail partagé, qui sera le gage d'une solution durable.

J'ajoute que le monde paysan que l'on pointe un peu facilement du doigt ces temps-ci, est suffisamment fragilisé, et je pèse mes mots, pour ne pas aggraver encore le sort d'hommes et de femmes qui sont souvent au bord de la rupture parce que leurs exploitations reposent sur un équilibre économique très fragile.

Je propose donc que nous avancions ensemble avec nos interlocuteurs de tous bords, dans quatre directions différentes, sur quatre axes de travail, très concrets.

D'abord je souhaite que l'on achève l'immense travail qui avait été commencé en 2002 et qui consistait à éradiquer les pesticides de l'espace public. Vous savez qu'en 2010, Cherbourg-Octeville avait fait un grand pas en supprimant les pesticides dans l'entretien des espaces publics. En 2016 nous avons étendu cette pratique à tous les espaces publics de Cherbourg-en-Cotentin ainsi qu'aux cimetières et à certains terrains de sport. Nous avons été l'une des premières villes de France à nous engager dans cette démarche. Et nous avons aussi repensé notre fleurissement en privilégiant les

vivaces afin de limiter les arrosages. Ce faisant, je crois qu'on a épargné à nos habitants l'infiltration de centaines d'hectolitres de produits chimiques dans nos sous sols.

Mais nous n'avons pas fini le travail. Sur certains terrains de sport, nous utilisons encore des pesticides. La consommation de ces produits a considérablement baissé mais une fois par an, lorsque personne ne joue et après que le terrain ait été interdit d'accès, une vingtaine de terrains de foot est encore traitée. C'est à ce jour, la seule solution pour fournir aux équipes des terrains répondant aux exigences des instances sportives et des joueurs.

J'ai donc donné des instructions pour que nous n'ayons plus recours à cette pratique. Pas pour la semaine prochaine, ni le mois prochain. Mais à l'horizon deux-trois ans maximum, le temps que nous expérimentions et que nous adoptions la ou les bonnes méthodes permettant de fournir des terrains de qualité, convenant aux clubs et aux instances du football, et débarrassés des pesticides.

Régine Besuelle et les maires-adjoints délégués aux sports ont commencé à se pencher sur le sujet et je les en remercie.

Parallèlement, c'est le 2<sup>e</sup> point de ce plan, je veux que nous incitions les professionnels et les particuliers à se rallier eux aussi au zéro phyto. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Même si depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il est interdit pour les particuliers d'acheter, de détenir et d'utiliser des pesticides, il convient de nous assurer que ces dispositions seront respectées.

Un maire a peu de moyens à sa disposition mais il peut rappeler la loi à chacun et inciter ceux qui conservent encore ce genre de produits à s'en débarrasser. C'est ce que nous allons faire en rappelant le plus largement possible par les moyens de communication dont nous disposons qu'il faut déposer ces pesticides dans les déchetteries de la ville. Nos trois déchetteries sont organisées pour réceptionner ces produits et les envoyer vers une chaîne de traitement qui sait les éliminer. C'est un travail d'information et de conviction que nous allons mener.

Concernant les professionnels, je parle là des entreprises qui entretiennent les jardins et certains espaces verts privés, qui ont toujours le droit d'utiliser ces produits, nous pouvons aussi user de notre pouvoir de conviction.

Dans une zone urbaine comme la nôtre l'impact n'est pas négligeable

Je veux donc qu'on avance sur ce point aussi : nous allons nous rapprocher des bailleurs sociaux pour qu'ils suppriment progressivement les pesticides dans l'entretien des parterres si ce n'est déjà fait. Et nous recherchons un moyen de sensibiliser les professionnels à s'engager dans un usage raisonné de ces produits lorsqu'ils travaillent chez des particuliers. Vous l'aurez remarqué : je ne parle pas d'interdiction puisque la justice dit que les maires ne peuvent pas interdire. Je parle d'information, de sensibilisation, d'incitation et de responsabilisation.

C'est une façon de passer collectivement du stade de la prise de conscience à celui de l'action. Et la ville peut, doit, être acteur de ce pas en avant.

Troisième axe : le monde rural. Je le disais tout à l'heure, il n'est pas question de cibler les agriculteurs. Le monde paysan souffre et il me semblerait déraisonnable de prendre une décision unilatérale sans en mesurer les effets et donc l'applicabilité.

Nous devons parler avec le monde agricole et trouver une solution ensemble. J'ai échangé avec le président de la Chambre d'agriculture sur ce sujet et je lui ai dit que nous voulons travailler avec lui et pas contre lui.

Ce que je propose pour limiter les effets de l'épandage chimique sur les habitants de Cherbourg-en-Cotentin, c'est qu'on établisse une sorte de carte des risques, un cadastre de l'exposition phytosanitaire. Nous devons, avant toute chose savoir de quoi nous parlons, combien de maisons et d'habitants sont éventuellement exposés. Et ensuite sur la base de cette carte, de cette réalité partagée, parler avec la chambre d'agriculture avec le Département et l'agglomération et édicter un règlement commun qui préservera mieux les habitants de Cherbourg-en-Cotentin.

J'ai donc demandé à Régine Bésuelle et à nos services de se pencher sur ce sujet et de dresser ce cadastre pour le printemps, en s'appuyant également sur la réalisation du PLUI à l'échelle du Cotentin. De sorte que courant 2020, j'espère pouvoir annoncer que nous aurons avancé sur la question de l'exposition aux pesticides à Cherbourg.

Le 4<sup>e</sup> point est plus symbolique mais il est important aussi. Je vais signer au nom de la ville, après ce conseil, l'appel des Coquelicots. De nombreuses villes ont déjà rejoint ce mouvement et il me semble important que nous y soyons aussi. Nous devrions être la première ville de la Manche à être signataire et j'encouragerai les autres maires à le faire aussi.

Enfin et pour conclure, nous allons rapidement vous soumettre une délibération exonérant les exploitations biologiques de la taxe sur le foncier non-bâti dans la ville. La loi nous y autorise et je souhaite que nous fassions ce geste également envers les agriculteurs qui s'engagent. C'est symbolique aussi puisque les recettes de cette taxe sont faibles, mais puisque la loi nous y autorise je veux m'en servir pour montrer que nous accompagnons les exploitants qui s'engagent sur le voie du bio.

Voilà. Il me semblait important, après un été marqué par des catastrophes environnementales dans le monde que notre ville prenne toute sa place et soit en première ligne sur ce combat du présent et du futur. Je veux le faire en agissant dans ma ville, avec nos services municipaux, avec les habitants, avec le monde agricole. Ce n'est pas une opération de communication, je crois que le sujet vaut mieux que ça, même si les symboles restent importants sur ce sujet. C'est un vrai travail de fond, à la portée d'une municipalité. Je crois en effet que la ville est, par excellence, l'espace du débat et de l'action. Plus encore qu'à l'échelle d'un pays, j'ai la conviction que c'est à l'échelle de la cité, du territoire vécu, que nous pouvons faire avancer les choses. C'est ce que je veux faire à avec ce plan.

Je vous remercie de votre attention et je vous donne la parole pour que nous puissions échanger sur ce sujet et amender si vous le souhaitez cette proposition.